SNSPP-PATS-FO

Syndicat National des Sapeurs Pompiers Professionnels
et des PATS des SDIS de France - Force Ouvrière

«Quand je revendique, c'est pour construire»

ref : COM/CC/CB/16-022

web

Communiqué

le 28/04/2016

CNSIS du 27 avril 2016 : la coquille vide !

S'est tenue ce jour le 27 avril 2016 au ministère de l'Intérieur la séance plénière de la Conférence Nationale des Services d'Incendie et de Secours (CNSIS) où étaient mis à l'ordre du jour un décret modifiant le statut des Lieutenants au regard du Parcours Professionnel Carrières et Rémunération (PPCR) et les textes concernant les infirmiers et les cadres de santé. Siégeaient pour le SNSPP-PATS-FO Yaël Lecras et Carole Combefreyroux.

Si nous avons voté contre le texte concernant les Lieutenants justement parce qu'il est modifié en application du PPCR contre lequel notre Fédération Santé Territoriaux s'est positionnée, nous avons voté favorablement concernant les textes des infirmiers et des cadres de santé, car même s'ils intègrent le PPCR, il n'était pas envisageable de risquer de retarder davantage la parution de textes attendus, portés et défendus par le SNSPP-PATS depuis 2000 et malheureusement contre vents et marées pour ne citer personne !

Nous avons tout d'abord fait le choix de ne pas faire de déclaration liminaire parce que cette instance est redondante avec le Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale (CSFPT) et ne permet pas un travail approfondi et technique comme nous l'avions souhaité lors de sa création.

Par ailleurs, nous avons assisté à de beaux effets de manche lors des divers échanges, notamment quand nous nous sommes vus "rassurer" sur l'attention que portent les élus à la santé au travail. Nous avons néanmoins souvent relevé le fort taux d'absentéisme des élus dans les Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) empêchant leur tenue faute de quorum pour étudier les situations dramatiques, voir ubuesque, vécues par de nombre d'agents. Tout en nous félicitant que la santé au travail fasse l'objet d'une telle attention, nous avons déploré l'absence de mise en oeuvre effective de celle-ci dans les Services Départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS). Stop aux effets d'annonce ! Des actes !

Si certains ont séché la séance aujourd'hui, probablement parce qu'il n'était pas question de leurs chers Emplois Supérieurs de Direction (ESD), d'autres ont exprimé leur désaccord profond avec cette institution qu'est la CNSIS. Nous avons choisi de garder le silence, car notre désaccord avec ce qui est fait de cette instance a maintes et maintes fois été exprimé : à quoi bon se répéter si rien ne change ?

Fut-il triste ou comique de regarder cette instance se dérouler aussi vide qu'une coquille ? Cette absence de sens quasi existentialiste n'a pas fini de nous laisser perplexes et en désaccord ! Peut-on encore espérer du concret ? A suivre...

Proposer- négocier-contracter

www.snspp-pats.com
snspp-pats@snspp.fr
www.facebook.com/snspp.pats.fo
www.twitter.com/SNSPP_PATS

SNSPP-PATS-FO
05.57.15.24.18
20 avenue du Général De Gaulle
33120 Arcachon